

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 28 septembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 25, 26 et 27 septembre 2017

2017 DFPE 198 Subvention et convention avec le Centre d'action sociale protestant dans la région parisienne pour le relais d'assistant.e.s maternel.le.s - relais d'auxiliaires parental.e.s (RAM-RAP) la Bulle d'air 60 rue Greneta (2^{ème})

Mme Nawel OUMER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le livre V, article L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date des 3, 4 et 5 juillet 2017 du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil municipal, par laquelle Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à l'association La Maison de l'Enfance ;

Vu le projet de délibération en date du 12 septembre 2017, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'accorder une subvention au Centre d'action sociale protestant de la région parisienne et de l'autoriser à signer une convention avec Centre d'action sociale protestant de la région parisienne ;

Vu l'avis du Conseil du 2^{ème} arrondissement en date du 14 septembre 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Nawel OUMER, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention avec le Centre d'action sociale protestant de la région parisienne ayant son siège social 20 rue Santerre (12^{ème}), pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement relative aux activités du relais d'assistant(e)s maternel(le)s – relais d'auxiliaires parental(e)s.

Article 2 : Une subvention de 43 450 euros est allouée au Centre d'action sociale protestant de la région parisienne (n° dossier : 2017_05002)

Article 3 : La dépense correspondant à cette subvention, sera imputée au chapitre 65, rubrique 64, article 6574, ligne VF 30004 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, pour l'année 2017.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO